

La réponse du ministre indiquait en outre que les prix sur les marchés libres, pour ainsi dire, ont augmenté en 1973. C'est l'excuse que lui-même et son collègue comptable de la Commission du blé invoquent pour s'abstenir de présenter une politique agricole concrète. Ils maintiennent une politique de prix de soutien agricoles équivalents à 80 p. 100 des prix moyens depuis 10 ans. Monsieur l'Orateur, ce n'est pas une politique de prix de soutien; c'est un désastre. Cette politique est inutile.

M. Whelan: Je n'ai jamais rien dit à ce sujet.

M. Gleave: Je sais que le ministre n'a rien dit à ce sujet. Si j'avais un siège de ce côté-là et préconisais une politique de soutien des prix comme celle-là, je ne dirais rien à ce sujet, non plus. Dans son discours prononcé à Toronto, le ministre a dit que l'opposition avait empêché le gouvernement d'adopter son projet de loi sur la stabilisation des grains. Pour sûr que nous l'avons fait, monsieur l'Orateur. Ce projet de loi allait de pair avec la politique de soutien des prix agricoles. Elle aurait laissé les agriculteurs aux prises avec des prix désastreux. Si le ministre n'en croit rien, qu'il prenne la peine de lire les déclarations de Gordon MacEachern, président de l'Agricultural Economics Research Council.

M. Whelan: Il se borne à lire mes anciens discours.

M. Gleave: Alors le ministre ferait peut-être bien de relire quelques-uns de ses anciens discours.

M. Whelan: Je le fais quand je veux me sentir de bonne humeur.

M. Gleave: Le producteur de blé va continuer de subventionner le marché national. Si le projet du ministre chargé de la Commission canadienne du blé avait réussi, le producteur subventionnerait le marché national à raison de 75c. de plus le boisseau que ne le déclare le ministre dans sa dernière annonce. Je signale les mots «dernière annonce» car nous n'avons pas encore vu le jour où il s'est présenté à la Chambre, au sujet d'une mesure législative ou d'un décret ministériel. Ce n'est pas une façon d'agir avec une industrie aussi importante que l'agriculture, qui représente dans ma province 75 p. 100 de sa productivité réelle. C'est inadmissible, à mon sens, que le ministre de l'Agriculture déclare à Toronto, comme il l'a fait, que «l'opposition a combattu des années durant chacun de nos efforts au Parlement pour asseoir l'agriculture canadienne sur des bases solides».

La pénurie mondiale de vivres est la seule chose qui ait réussi à tirer l'agriculture du marasme. Il y avait une pénurie mondiale de denrées alimentaires, mais ni le ministre ni ses collègues n'ont présenté à la Chambre des mesures que l'opposition pouvait appuyer. Il est temps qu'on nous présente quelque chose de mieux que les déclarations du ministre de l'Agriculture.

• (1730)

La déclaration poursuit en disant que les partis de l'opposition à la Chambre se perdent en politiquerie. Ils politiquaient avec les agriculteurs et l'industrie agricole. Si le ministre de l'Agriculture le pensait, pourquoi ne l'a-t-il pas dit à la Chambre? De toute façon, pourquoi n'est-il pas venu présenter à la Chambre des mesures adéquates et expliquer la situation? S'il pensait que l'opposition et notamment mon parti ne pouvait rien faire pour le bien-être de l'agriculture, pourquoi ne l'a-t-il pas dit à la Chambre? Il ne l'a pas fait.

Assurance-récolte—Loi

A l'heure actuelle, le programme de grains fourragers est tel que les prix ne satisfont ni l'agriculteur de l'Ouest, ni le consommateur de l'Est. Cette politique reste en l'air, pour ainsi dire. On devait nous faire une déclaration le 1^{er} août; puis on devait nous faire une déclaration le 1^{er} septembre puis une avant la mi-septembre. Nous avons une politique de prix raisonnables à l'égard des grains fourragers mais je ne sais pas ce qui en restera quand les deux ministres responsables en auront terminé avec elle.

Si le ministre pensait que la politique actuelle était si bonne, pourquoi ne l'a-t-il pas essayée sur le soja dont le prix a augmenté beaucoup plus que celui de l'orge et du blé? Les producteurs de lait et de porc de ma circonscription achètent de la farine de soja, même au prix actuel, comme source de protéine. En Saskatchewan, personne ne paie le transport à partir de Toronto ou d'Altona pour mettre cette farine à la disposition des fermiers de la Saskatchewan. Vous devez payer ces frais et le gouvernement ne dit pas qu'il fera quelque chose au sujet du prix du soja et qu'il subventionnera l'agriculteur qui élève du bétail dans l'Ouest canadien. Au lieu de tomber dans la rhétorique...

Une voix: Des fleurs de rhétorique.

M. Gleave: ... oui, des fleurs de rhétorique, le ministre de l'Agriculture devrait s'occuper des cas concrets et élaborer un programme pour l'agriculture canadienne qui la remettra sur pied, afin que les agriculteurs puissent exercer leurs activités avec confiance. Si le gouvernement fait cela, il y aura suffisamment de produits alimentaires pour les Canadiens qui, au lieu de payer des prix fluctuant d'un extrême à l'autre dans les magasins à succursales, seront en mesure d'en acheter à des prix raisonnables grâce à une politique satisfaisante en matière de prix. Je propose sérieusement que le gouvernement déploie ses efforts dans cette voie et considère la situation de l'agriculture dans son ensemble et pas seulement des points isolés où il pense que l'on doit faire quelque chose.

En ce qui concerne le projet de loi sur l'assurance-récolte, je pense que le ministre dit que nous l'approuvons. On peut considérer les antécédents et on verra que lorsque les changements à l'assurance-récolte ont été présentés à la Chambre, ils ont été approuvés par mon parti.

M. Whelan: Et je l'ai dit hier soir également.

M. Gleave: Oui. Par conséquent, pourquoi donc faites-vous des déclarations comme celles dont j'ai parlé?

M. Whelan: En tête du communiqué n'est-il pas écrit: «Notes pour une allocution»?

M. Gleave: Que ce soit des notes pour un discours cela m'est égal. C'est à la méthode employée que je m'oppose.

M. Whelan: Je pourrais envoyer les bandes magnétiques au député, s'il les veut et il pourra les écouter.

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, j'ai cité des extraits de ces notes qui d'après le titre du communiqué proviennent: «du bureau de l'honorable Eugene F. Whelan, etc.». En ce qui me concerne, le ministre de l'Agriculture a une certaine part de responsabilité. S'il veut déclarer à la Chambre ou ailleurs que telle ou telle chose est vraie, c'est son droit. Toutefois, j'estime qu'il n'a pas le droit de...

M. Whelan: Je suis d'avis qu'il en a le droit.